

DROMOISE DE CEREALES

COMPTES ANNUELS au 30/06/2023

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- COMPTE DE RESULTAT (suite)
- ANNEXE DES COMPTES

DROMOISE DE CEREALES

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :			DROMOISE DE CEREALES		
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :			ZA La Pimpie - BP 26 - 26120 Montelier		
Numéro SIREN :			342 283 009		
Numéro d'agrément :			11300		
ACTIF			Exercice 2023		2022
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net
Capital souscrit non exigé (I)					
Frais d'établissement (II)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*			
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	279 071	279 071	4 320
		Indemnités de non-rétablissement			
		Autres immobilisations incorporelles	8 524		8 524
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287 595	279 071	8 524
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	3 644 819	734 820	2 909 999
		Constructions	13 466 671	12 042 986	1 423 685
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	19 059 724	14 372 736	4 686 988
		Autres immobilisations corporelles	3 279 561	2 916 498	363 063
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	605 678		605 678
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 056 452	30 067 040	9 989 412
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	3 565 492	1 021 430	2 544 062
		Autres participations	698 034	446 791	2 795 305
		Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 406 400	414 635
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières	779 660		779 660
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 864 220	2 874 621	3 989 600
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)		47 208 267	33 220 731
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	10 895 429	3 153 870	7 741 558
		En cours de production			
		Produits finis			
		Marchandises			
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	10 895 429	3 153 870	7 741 558
	CREANCES (2)	Avances, acomptes versés sur commandes et apports			
		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	307 129		307 129
		Créances clients et comptes rattachés	6 763 979		6 763 979
		Autres créances	6 070 872		6 070 979
		TOTAL CREANCES	13 141 980		13 141 980
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement			
		Instruments financiers à terme et jetons détenus			
		Disponibilités	992 722		992 722
		Charges constatées d'avance	10 347		10 347
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)		25 040 478	3 153 870	21 886 607
	COMPTES DE REGULARISATION	N	Frais d'émission d'emprunts (V)		
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)			72 248 745	36 374 601	35 874 143
(1) Dont à moins d'un an :					
(2) Dont à moins d'un an :					

DROMOISE DE CEREALES

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		DROMOISE DE CEREALES	
		2023	2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social	2 800 184	2 784 617
	Droits d'entrée		
	Ecarts de réévaluation	176 418	176 418
	Réserve légale	2 992 817	2 992 817
	Réserve indisponible provenant des subventions	1 685 387	1 685 387
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	272 516	272 516
	Réserve indisponible provenant des dévolutions		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	1 348 700	1 324 158
	Autres réserves	15 493 029	14 597 135
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	64 029	64 029
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	435 127	1 659 105
	Subvention d'investissement à étaler		32 397
	Provisions réglementées	213 571	210 402
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	25 481 778	25 798 981
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	1 857 374	1 980 591
	Provisions pour charges	2 102 828	1 437 260
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	3 960 202	3 417 851
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 628 732	3 894 286
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 500	1 500
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	82 813	
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	43 936	3 417 388
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 577 121	1 503 459
	Dettes fiscales et sociales	1 044 849	1 119 491
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	28 050	
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	25 162	24 696
	TOTAL DES DETTES (III)	6 432 163	9 960 820
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	35 874 143	39 151 334
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	5 007 661	7 838 392
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 043 608	191230

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union : DROMOISE DE CEREALES		2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	96 869 067	85 407 270
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	354 481	368 375
	Produits des activités annexes	147 017	165 442
	Montant net du chiffre d'affaires	97 370 565	85 941 087
	Dont à l'exportation	28 506 064	26 021 772
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	123 218	188 064
	Transferts de charges	688 448	790 197
	Autres produits	17 701	719
	Total des produits d'exploitation (I)	98 199 932	86 920 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	85 121 520	80 766 893
	Variation de stock de marchandises	(1 127 217)	(5 039 153)
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières		
	Autres achats et charges externes (1)	5 797 714	6 521 349
	Impôts, taxes et versements assimilés	126 881	161 008
	Salaires	1 822 156	1 670 082
	Charges sociales	649 391	506 185
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 533 415
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 153 870
		Dotations aux provisions	665 568
	Autres charges	25 401	27 339
	Total des charges d'exploitation (II)	97 768 701	86 697 568
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		431 231	210 490
Opérations en	Excédent transféré (III)	95 149	66 134
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles	16 224	13 835
	Produits financiers de participation (2)	3	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	338 491	23 202
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		154
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	544 192	114 159
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		78 558
	Total des produits financiers (V)	898 910	229 908
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	445 390	48 811
	Intérêts et charges assimilées (3)	557 339	(23 632)
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	1 002 729	25 179
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		(103 819)	204 729
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		422 561	481 353

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :				
			2023	2022
PRODUITS EXCEPTIONNEL		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 688	
		Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 397	1 350 250
		Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
		Total des produits exceptionnels (VII)	36 085	1 350 250
CHARGES EXCEPTIONNEL		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 350	
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital		194 341
		Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 169	4 474
		Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 518	198 815
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			12 566	1 151 435
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			99 230 076	88 551 816
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			98 794 949	86 919 088
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			435 127	1 632 788
Renvois	(1)			
	(2)	Dont produits concernant des entités liées	16 224	13 835
	(3)			

DROMOISE DE CEREALES

17 rue des Charmilles-BP26-ZA LA PIMPIE

26120 MONTELIER

RCS 342283009

N°AGREMENT 11300

ANNEXE AUX COMPTES

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 dont :

- Le total de bilan est de :	35 874 143 €
- Le total des produits est de :	99 230 076 €
- Le résultat est de :	435 127 €

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 27/10/2022

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

M Christophe Pelletier directeur de la Drômoise de céréales depuis 28 ans est parti à la retraite. M Jean-Charles DENIS l'a remplacé dans ses fonctions.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant de la réglementation, et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01.

Le principe de prudence a été retenu conformément aux hypothèses :

- ✓ De continuité d'exploitation,
- ✓ D'indépendance des exercices,
- ✓ De permanence des méthodes de calcul, de présentation et d'évaluation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est le coût historique.

III. CHANGEMENT DE METHODE OU DE RÉGLEMENTATION

Le bilan et le compte de résultat ont été établis et présentés selon la forme et les principes identiques à ceux de l'exercice précédent,

IV. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

V. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

A. LES IMMOBILISATIONS

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs d'évaluation et amortissements

Méthode d'évaluation des immobilisations : la valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien.

	Valeur brute début 01/07/2022	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 30/06/2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	287 595			287 595
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				287 595
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 474 919	169 900		3 644 819
Constructions :				
Constructions sur sol propre	12 412 775			12 412 775
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. Générales, agencements des constructions	1 053 896			1 053 896
Inst. Techniques, mat. et outillages industriels	18 426 025	633 699		19 059 724
Inst. Générales, agencements, aménag. divers	1 575 272			1 575 272
Autres immobilisations corporelles :				
Matériel de transport	1 439 205	68 244		1 507 449
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196 840			196 840
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	471 327	134 351		605 678
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	39 050 258	1 006 194		40 056 452
Immobilisation financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 413 554	339 807	668 800	6 084 561
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 117 100	1 306 222	1 643 662	779 660
<i>Total immobilisations financières</i>		1 646 029	2 312 462	6 864 220
TOTAL GENERAL	46 868 507	2 652 222	2 312 462	47 208 267

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien par la coopérative. Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

LOGICIELS	Linéaire de 1 à 3 ans
AGENC. AMENAGT TERRAINS	Linéaire de 5 à 10 ans

CONSTRUCTIONS	Linéaire de 10 à 20 ans
INST.AGENCEMENT CONSTRUCTION	Linéaire de 10 à 20 ans
MACHINERIE MATERIEL	Linéaire de 5 à 10 ans
OUTILLAGE D'ATELIER	Linéaire de 5 à 10 ans
AGENCEMENT MATE	Linéaire de 5 à 10 ans
INSTAL. AGEN. AMENA. DIVERS	Linéaire de 5 à 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORTS	Linéaire de 1 à 5 ans
MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 10 ans
MATERIEL INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 5 ans
MOBILIER	Linéaire de 1 à 5 ans

AMMORTISSEMENTS

Rubriques	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Frais d'établissement, de recherche et de dev. Autres postes d'immobilisations incorporelles	274 751	4 320		279 071
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	274 751	4 320		279 071
Terrains	674 531	60 289		734 820
Constructions sur sol propre	10 754 649	296 293		11 050 942
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements des constructions	971 054	20 990		992 044
Inst. techniques, matériel et outillages industriels	13 381 876	990 860		14 372 736
Inst. générales, agencements, aménagements	1 423 004	32 781		1 455 784
Matériel de transport	1 135 991	127 882		1 263 873
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196			196 840
	8401 619 844			
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMO. CORPORELLES	28 537 944	1 529 096		30 067 040
TOTAL GENERAL	28 812 695	1 533 415		30 346 110

- Immobilisations financières

Méthode d'évaluation des immobilisations financières : la valeur brute des immobilisations financières correspond à la valeur d'achat des titres et participations.

Les dépréciations sont calculées en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres de l'entreprise dans laquelle des titres ou des participations sont détenus.

	Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture
Titres de participation	3 565 492			3 565 492
Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles	717 834		19 800	698 034
Créances rattachées à des participations	2 130 228	290 807	600 000	1 821 035
Prêts aux adhérents				
Dépôts et cautionnements				
Total	6 413 554	290 807	619 800	6 084 561

LISTE DES PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES COOPERATIFS

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>FORME JURIDIQUE</i>	<i>MONTANT DE LA PARTICIPATION</i>
<i>BOURGOGNE CEREALES</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>5 300</i>
<i>OXYANE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>480</i>
<i>INVIVO</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>122 319</i>
<i>TOP SEMENCES</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>445 390</i>
<i>VALSOLEIL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>565</i>
<i>DISTILLERIE VALLON PONT D'ARC</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 386</i>
<i>COMPTOIR TAINOIS</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>CASRA</i>	<i>CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL</i>	<i>64 116</i>
<i>ISERE STOCKAGE</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>1 601</i>
<i>SCA BOLLENE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 525</i>
<i>AGRIAL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>SERVICES COOP</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>555</i>
<i>COOP CREST</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>82</i>
<i>coop appro die</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>552</i>
<i>INVIVO (collecte)</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>5 133</i>
<i>VDD CAPAG</i>	<i>SICA</i>	<i>34 000</i>
<i>UNION FINANCES GRAINS</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>15 000</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Titres de participation</i>	<i>1 073 650</i>		<i>52 221</i>	<i>1 021 430</i>
<i>Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles</i>	<i>1 401</i>	<i>445 390</i>		<i>446 791</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>1 898 371</i>		<i>491 971</i>	<i>1 406 400</i>
<i>Prêts aux adhérents</i>				
<i>Dépôts et cautionnements</i>				
<i>Total</i>	<i>2 973 422</i>	<i>445 390</i>	<i>544 192</i>	<i>2 874 621</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Une provision pour dépréciation est pratiquée dès que la valeur des céréales à la clôture estimé sur la base des prix du marché est inférieure à la valeur d'inventaire

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Stocks</i>		<i>3 153 870</i>		<i>3 153 870</i>

B. LES STOCKS

Il s'agit de stocks de céréales. Ils sont évalués selon la méthode du prix d'achat plus complément de prix payés à la date de clôture pour les matières premières, et du prix moyen des matières premières composant la formule pour les produits finis.

C. LES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 821 035	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	779 660	779 660	
Total actif immobilisé	2 600 695	2 600 695	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 763 979	6 763 979	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	50 700	50 700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	140 052	140 052	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	5 847 756	5 847 756	
Associés coopérateurs			
Débiteurs divers	339 493	339 493	
Total actif circulant	13 141 980	13 141 980	
Charges constatées d'avance	10 347	10 347	
TOTAL DES CREANCES	15 753 022	15 753 022	

Les créances douteuses ont été dépréciées individuellement par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les taux de dépréciation retenus sont les suivants :

- Client douteux dénommés : 100 % (en général) : redressements et liquidations judiciaires, huissiers, Banque de France ou organismes de recouvrements
- Créances échues au 30 Juin (dépréciées individuellement compte tenu du risque spécifique client)

2. Produits à recevoir (TTC) inclus dans les postes de bilan

	Montant TTC
- Clients factures à établir	
- État et collectivités	4 739
TOTAL	

D. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Se répartissent en :

- Charges d'exploitation : 10 347 €
- Charges financières : 0 €
- Charges exceptionnelles : 0 €

VI. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres

	01/07/2022	Aug. capital	Dim. capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	30/06/2023
Capital social ou individuel	2 784 617						2 800 184
Primes émiss., fusion, app.							
Ecart de réévaluation	176 418						176 418
Réserve légale	2 992 817						2 992 817
Réserves stat. ou contr.							
Réserves réglementées	3 282 061			24 542			3 306 603
Autres réserves	14 597 135			920 436			15 493 029
Report à nouveau	64 029						64 029
Résultat de l'exercice	1 659 105			(1 659 105)		435 127	435 127
Subventions d'investiss.	32 397				(32 397)		
Provisions réglementées	210 402						213 571
Dividendes versés							
Total capitaux propres	25 798 981			(714 128)	(32 397)	435 127	25 481 778

Précision sur les critères de souscription du capital social

Le capital social souscrit ou acquis dans le cadre de l'engagement d'activité est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec la coopérative selon les modalités et conditions suivantes :

- **Activité « collecte-vente » :**
2 parts pour 5 quintaux livrés en prenant la moyenne des livraisons des trois derniers exercices.
- **Activité « approvisionnement » :**
1 % du chiffre d'affaires approvisionnement (hors TVA) en prenant la moyenne des achats effectués au cours des trois derniers exercices.
- **Activité « services » :**
3 % du chiffre d'affaires services (hors TVA) en prenant la moyenne des services facturés au cours des trois derniers exercices.

Il est permis, sous réserve de l'accord du conseil d'administration, de souscrire ou d'acquérir des parts au-delà de la proportion statutaire.

1. Capital social

Variation du capital social

	Nombre	Montant
Parts début d'exercice	2 784 617	2 784 617
Souscriptions parts sociales	2 227	2 227
Réajustements capital social	61 948	61 948
Affectation résultat en parts sociales d'épargne (PSE)		
Remboursements parts sociales	48 608	48 608
Annulations de parts sociales		
Parts sociales fin d'exercice	2 800 184	2 800 184

Décomposition du capital social

	Montant total	Montant versé	Montant non versé
Parts sociales d'activité - PSA	2 800 184	2 800 184	
Parts sociales à avantages particuliers - PSAP			
Parts sociales des associés non coopérateurs			

2. Provisions risques et charges

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	3 417 851	665 569	123 218	3 960 202
Provisions pour dépréciation	2 973 423	3 599 260	544 192	6 028 491
TOTAL GENERAL	6 601 676	4 267 998	667 410	10 202 264

Détail provisions pour risques et charges

	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Amortissements dérogatoires	210 402	3 169		213 571
Provisions pour pensions et obligation (1)	257 098	182 136		439 234
Provisions pour gros entretien	1 180 162	483 433	106 750	1 663 594
Autres provisions pour risques e (2)	1 980 591		123 218	1 857 374
TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	3 417 851	665 569	123 218	3 960 202

- (1) **NB** : La provision pour départ à la retraite concerne l'ensemble des salariés ayant 35 ans révolus au 30 Juin, avec l'affectation de 50 % de cotisations sociales à l'indemnité. Le calcul prend en compte l'ancienneté acquise à la date de clôture de l'exercice.
- (2) Les autres provisions pour risques concernent en principal, la provision pour aléas climatiques et la provision « propre assureur »

Détail Provisions pour dépréciation

	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immob. de titres mis en équivalence				446 791
Sur immob. de titres de participation	1 073 651		52 221	1 021 430
Sur autres immobilisations financières	1 898 371		491 971	1 406 400
Sur stocks et en-cours		3 153 870		3 153 870
		3 153 870		
Sur comptes clients				
Autres provisions dépréciations				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 973 423	3 599 260	544 192	6 028 491

B. LES DETTES

1. Etats des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets. de crédit à un an maxi	1 043 608	1 043 608		
Emprunts et dettes ets .de crédit à + de un an	2 585 124	1 160 622	1 424 502	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 589 155	1 506 426		
Personnel et comptes rattachés	370 640	370 640		
Sécurité sociale et autres orga. sociaux	233 636	233 636		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	236 901	236 901		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	203 671	203 671		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Associés coopérateurs	3 385 486			
Groupe et associés	31 902	31 902		
Autres dettes	28 050	28 050		
Produits constatés d'avance	25 162	25 162		
TOTAUX	6 349 350	4 924 848	1 424 502	

2. Emprunts et dettes financières

Emprunts réalisés au cours de l'exercice : 459 743 €

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 1 577 653 €

3. Charges à payer (TTC) incluses dans les postes du bilan

Charges à payer	30/06/2023	2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 505	224 663
Dettes fiscales et sociales	694 480	611 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Associés coopérateur – Factures non parvenues		
TOTAL	849 985	836 061

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A. EVOLUTION ET REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires passe de 85 941 087 € en 01/07/2022 à 97 370 565 € en 30/06/2023

RÉPARTITION PAR MARCHE GÉOGRAPHIQUE	M O N T A N T
FRANCE	68 864 501
EXPORT	28 506 064
T O T A L	97 370 565

Ventilation par objet	Montant
Collecte vente	96 869 067
Approvisionnement	
Services	501 498

B. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

- Reprises de provisions pour risques et charges : 123 218 €
- Transferts de charges : 688 448 €

C. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail produits exceptionnels

Nature des produits	30/06/2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 688	
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 688	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 350 250
Immobilisations incorporelles		

Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat	32 397	
Autres		
TOTAL	36 085	1 350 250

Détail charges exceptionnelles

Nature des charges	30/06/2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 350	
Pénalités et amendes fiscales et pénales	20 350	
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		194 341
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 169	4 474
TOTAL	23 518	198 815

D. ACTIVITE TIERS NON ASSOCIES

Les coopératives sont exonérées d'IS dans les relations avec les Associés Coopérateurs

La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes

Le résultat des opérations avec les tiers non associés est de (310 986)

VIII. AUTRES INFORMATIONS

A. INDEMNITES ADMINISTRATEURS

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisées pour un montant de 26 405 €. Le montant global maximum autorisé par l'assemblée générale est de 30.000 €

B. EFFECTIFS EN ETP

Catégories	Effectif moyen salarié
------------	------------------------

	2023	2022
Cadres	7	3
Agents de maîtrise	15	7
Employés et techniciens	15	4
<u>Autres :</u>		25
TOTAL	37	39

C. ENGAGEMENT HORS BILAN

<u>Engagements donnés</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties données	2 196 261
Effets escomptés non échus	
Engagements en matière de pensions & retraites	439 233
Engagements donnés sur les participations à des organismes agricoles	
Aux filiales	
Autres engagements donnés	
- intérêts non courus et non échus sur prêts à moyen terme	
TOTAL	2 635 494

<u>Engagements reçus</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties reçues d'organismes coopératifs agricoles	
Avals et cautions, garanties reçues d'autres entités	
Autres engagements reçus	56 000 000
TOTAL	56 000 000

D. HONORAIRES CAC

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	20 191
Autres honoraires	
TOTAL	20 191

E. SOCIETE MERE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La coopérative est société mère du périmètre de consolidation du Groupe.

F. OPERATIONS DE COUVERTURE REALISEES SUR UN MARCHE ORGANISE (MARCHE A TERME)

La coopérative intervient sur le marché à terme des céréales. Elle applique le principe de rattachement des opérations à la campagne concernée selon les préconisations de la coopération agricole.

G. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital délégué (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1-FILIALES										
SCI LES DEUX TOURS	200 000		99	198 000	198 000			131 117	89 236	89 236
DROME FINANCE	4 438 096	(1 518 831)	76	2 779 148	1 926 715	1 506 400	950 000	600 000	20 381	
2-PARTICIPATIONS										
SCI RHONE ALPES	68 602		50	190 000	190 000	220 488		145 451	13 612	6 806
UCAB	456 500	154 508	16	269 100	107 413		480 000	54 439 041	63 654	
TOP SEMENCE	4 556 374	5 903 741	10	445 390				59 244 046	41 756	
VDD CAPAG	100 000	893 735	34	34 000	34 000 ³			14 793 347	54 070	

H. INFORMATIONS ENTREPRISES LIEES

Il n'existe pas d'opération avec les parties liées qui soient significatives et conclues à des conditions anormales de marché

Le directeur

Jean-Charles Denis





DROMOISE DE CEREALES

Société Coopérative Agricole

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA COOPERATIVE DROMOISE DE CEREALES DU 7 DECEMBRE 2023

Le jeudi 7 décembre 2023 à 10 heures se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, les délégués des Assemblées de section dûment convoqués.

Le Président Lionel EYDANT ouvre la séance et procède à la constitution du bureau :

M Sébastien VALLET et Philippe ROYANNAIS sont nommés scrutateurs,
M Lionel EYDANT assurera la Présidence de l'Assemblée,
M Jean-Charles DENIS assurera le secrétariat.

Le Président rappelle l'Ordre du jour :

Assemblée Générale Ordinaire

- Informations et Résultats de l'exercice 2022/2023 clos le 30 juin 2023,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes,
- Vote des Résolutions,
- Questions diverses.

Il indique alors que le nombre de délégués présents est de 18 sur 21 désignés au cours des diverses assemblées de section. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

INFORMATIONS ET RESULTATS de l'exercice 2022/2023 clos le 30 juin 2023

Mr Jean-Charles DENIS présente les éléments clés de la coopérative concernant l'exercice 2022/2023 et commente le rapport d'activité en matière de collecte, de mise en marché et de charges.

Le Président Lionel EYDANT donne ensuite lecture du rapport aux associés se rapportant à l'assemblée générale ordinaire.

Messieurs Jean-Luc RAJAU et Jean-Luc PINEAU Commissaires aux comptes s'étant excusé ils ont rendu leurs rapports sur les comptes sociaux et les comptes consolidés ainsi que du rapport spécial sur les conventions réglementées. M Lionel EYDANT fait lecture de leurs commentaires à savoir :

S'agissant des comptes annuels et consolidés, l'opinion des commissaires aux comptes est la suivante :

« Nous certifions que les comptes annuels et consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre coopérative et des entités comprises dans la consolidation à la fin de cet exercice. »

S'agissant du rapport spécial relatif aux conventions réglementées qui se compose de deux parties :

En 1 les conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale » [en application des dispositions de l'article L. 529-1 du Code rural et de la pêche maritime et de l'article L.225-38 du code de commerce.]

En 2 les conventions déjà approuvées par l'assemblée générale :

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé ».

Le Président propose ensuite de passer au vote des résolutions. Le vote à bulletin secret est proposé mais pas demandé, le vote s'effectue donc à main levée.

Drômoise de céréales

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 DECEMBRE 2023 RESOLUTIONS

RESOLUTION. 1 APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux, de la présentation des comptes sociaux et des rapports des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 2 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés, de la présentation des comptes consolidés, des rapports des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés de l'exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 3 QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et lui donne le quitus de son mandat.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 4 DOTATION AUX RESERVES OBLIGATOIRES

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 435.127 €, correspondant à un excédent résultant des opérations faites avec les Associés Coopérateurs de 746.113 € et d'un déficit résultant des opérations faites avec les Tiers de 310.986 €, l'Assemblée Générale ordinaire décide d'imputer le déficit TNA sur l'excédent Associés Coopérateurs et de ne doter aucune réserve obligatoire - la réserve légale atteignant le niveau du capital social.

L'excédent net répartissable s'élève à 435.127 €

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 5 DISTRIBUTION D'UN INTERET AUX PARTS SOCIALES

L'Assemblée Générale ordinaire décide de servir un intérêt aux parts sociales libérées aux associés inscrits à la date de la présente assemblée :

Au taux de 2.748 % soit un montant de : 49 €
Les sommes non versées seront comptabilisées en réserve facultative.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

**RESOLUTION. 6 REPARTITION DE RISTOURNES EN FAVEUR DES ASSOCIES
COOPERATEURS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC
LA CCOPERATIVE**

L'Assemblée Générale ordinaire décide de distribuer des ristournes sur la base d'une enveloppe égale à 0.25 % du montant des apports suivant répartition proposée par le Conseil d'Administration pour un montant total de:190.853 €
Les sommes non versées seront affectées en réserve facultative.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 7 DOTATION DES RESERVES FACULTATIVES

L'Assemblée Générale ordinaire décide de doter le solde de l'excédent net répartissable en réserve facultative
soit un montant de : 167.325 €

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 8 CONSTATATION DE LA VARIATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était au 1^{er} juillet 2022 de 2.784.617 €
- a été augmenté au cours de l'exercice 2022/202 par des souscriptions ou des ristournes capitalisées, pour un montant de 64.182€
- Qu'il a été remboursé à la suite de démissions, arrêts d'activité ou départs en retraite d'un montant de 48.608 €

Le capital social se situe donc au 30 juin 2023 au niveau de 2.800.184 €, soit une augmentation de 15.567€.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 9 APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, l'assemblée prend acte de l'absence de convention réglementée.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 10 RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants cette année sont :

EARL LES VIROLLES (Mathieu BENISTANT)	26300 CHARPEY
EARL LES PRES NOUVEAUX (Lilian BERTHELIN)	26240 CLAVEYSON
EARL CORTIAL (Bastien CORTIAL)	26760 BEAUMONT LES VALENCE
EARL DEYGAS (Corinne DEYGAS)	26240 ST BARTHELEMY DE VALS
EARL DE LA LIMONE (Franck DOCHIER)	26350 CREPOL

SCEA DU SIGNOL (Jean-David SAUTEL)	26270 LORIOLE
EARL DE CHENEVELLE (Laurent VIOSSAT)	26120 MONTELIER

Demandent leur renouvellement, ou sont candidats pour une durée de 4 exercices (renouvellement 2027) :

EARL LES VIOLLES (Mathieu BENISTANT)	26300 CHARPEY
EARL LES PRES NOUVEAUX (Lilian BERTHELIN)	26240 CLAVEYSON
EARL CORTIAL (Bastien CORTIAL)	26760 BEAUMONT LES VALENCE
EARL DEYGAS (Corinne DEYGAS)	26240 ST BARTHELEMY DE VALS
SCEA DU SIGNOL (Jean-David SAUTEL)	26270 LORIOLE
Vincent MONIER	26120 CHABEUIL
EARL de la Grange Berthon (Sébastien VALLET)	26210 MANTHES

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 11 MISE A JOUR DES ADMINISTRATEURS SUR KBIS

A des fins de mise à jour du Kbis, l'Assemblée Générale constate :
qu'à l'issue du vote de la résolution 9 et conformément aux Assemblées Générales antérieures, les administrateurs actuels de la coopérative sont :

Alain ARCHINARD	26150 DIE
Philippe ARMAND	26310 BEAUMONT EN DIOIS
EARL LES VIOLLES (Mathieu BENISTANT)	26300 CHARPEY
EARL LES PRES NOUVEAUX (Lilian BERTHELIN)	26240 CLAVEYSON
Jérôme BON	26800 ETOILE
EARL DES GRANDS PRES (Nicolas CHARIGNON)	26300 CHARPEY
EARL CORTIAL (Bastien CORTIAL)	26760 BEAUMONT LES VALENCE
EARL LA COMBE DUNOUELLE (Maxime COTTE)	26380 PEYRINS
EARL DEYGAS (Corinne DEYGAS)	26240 ST BARTHELEMY DE VALS
EARL DE LA FERRIERE (Lionel EYDANT)	38270 BEAUREPAIRE
EARL DES PREALPES (Emeric GAUTHIER)	26400 MIRABEL ET BLAONS
Vincent MONIER	26120 CHABEUIL
SCEA FR AGRICEREALES (Christophe PARPETTE)	38138 LES COTES D AREY
Benoît POINT	38270 ST BARTHELEMY DE BEAUREPAIRE
SCEA DU SIGNOL (Jean-David SAUTEL)	26270 LORIOLE
GAEC DES COURIOLS (Michel THIBAUD)	26120 MONTMEYRAN
EARL de la Grange Berthon (Sébastien VALLET)	26210 MANTHES

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 12 RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des Commissaires aux compte au poste de titulaire :

- la FNR REVICOOP, 43 rue Sedaine - CS 91115 - 75538 PARIS Cedex 11 et au poste de suppléant :

- AGRO REVISION, 7 rue Biscornet, 75012 PARIS,

arrivent à expiration.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire ces mandats.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 13 ALLOCATION GLOBALE POUR L'INDEMNISATION DU TEMPS PASSE A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

L'Assemblée Générale ordinaire fixe à 30.000 Euros l'allocation globale pour l'indemnisation des membres du conseil d'administration du temps consacré à l'administration de la coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 14 ALLOCATION FORMATION ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale fixe à 20.000 € l'allocation globale destinée à couvrir les frais de formation pour les membres du Conseil d'Administration (conformément au paragraphe 8 de l'article 22 des statuts) dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 15 POUVOIRS

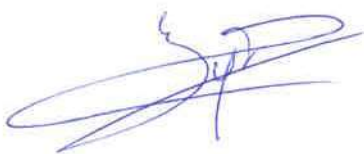
L'Assemblée Générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

Le président clôt alors l'Assemblée Générale Ordinaire

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

LE PRESIDENT

A stylized signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

LE SECRETAIRE

A stylized signature in blue ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke.

F.N.R. REVICOOP

*Fédération Agréée pour la Révision
par arrêté du Ministère de l'Agriculture
7 rue Biscornet
75 012 PARIS*

REVISION SUD EST

*Fédération Agréée pour la Révision
par arrêté du Ministère de l'Agriculture
192, rue de Gerland
63 364 LYON Cedex 07*

DROMOISE DE CEREALES

**SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE A CAPITAL VARIABLE
17 RUE DES CHARMILLES – 26 120 MONTELIER**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DROMOISE DE CEREALES

Société coopérative agricole à capital variable

Exercice clos le 30/06/2023

A l'assemblée générale de la coopérative agricole,

OPINION

En exécution de la mission qui leur a été confiée par votre assemblée générale, REVISION SUD EST et FNR REVICOOOP ont effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative agricole Drômoise de Céréales relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre coopérative à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport aux associés établi par le conseil d'administration :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés établi par le conseil d'administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Aubière, le 23/10/2023

Pour Révision Sud Est
Fédération agréée pour la Révision

Philippe PINEAU
Commissaire aux comptes



Pour F.N.R. Révicoop
Fédération agréée pour la Révision

Jean-Luc RAJAU
Commissaire aux comptes



DROMOISE DE CEREALES

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :			DROMOISE DE CEREALES			
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :			ZA La Pimpie - BP 26 - 26120 Montelier			
Numéro SIREN :			342 283 009			
Numéro d'agrément :			11300			
ACTIF			Exercice 2023		2022	
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non exigé (I)						
Frais d'établissement (II)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	279 071	279 071		4 320
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles	8 524		8 524	8 524
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287 595	279 071	8 524	12 844
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	3 644 819	734 820	2 909 999	2 800 388
		Constructions	13 466 671	12 042 986	1 423 685	1 740 968
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	19 059 724	14 372 736	4 686 988	5 044 148
		Autres immobilisations corporelles	3 279 561	2 916 498	363 063	455 482
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	605 678		605 678	471 327
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 056 452	30 067 040	9 989 412	10 512 314
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	3 565 492	1 021 430	2 544 062	667 433
		Autres participations	698 034	446 791	2 795 305	2 540 841
		Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 406 400	414 635	231 857
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	779 660		779 660	1 117 100
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 864 220	2 874 621	3 989 600	4 557 231
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)			47 208 267	33 220 731	13 987 536	15 082 389
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	10 895 429	3 153 870	7 741 558	9 768 212
		En cours de production				
		Produits finis				
		Marchandises				
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	10 895 429	3 153 870	7 741 558	9 768 212
	CREANCES (2)	Avances, acomptes versés sur commandes et apports				
		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	307 129		307 129	227 847
		Créances clients et comptes rattachés	6 763 979		6 763 979	7 152 695
		Autres créances	6 070 872		6 070 979	4 324 244
		TOTAL CREANCES	13 141 980		13 141 980	11 704 786
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	992 722		992 722	2 591 447
		Charges constatées d'avance	10 347		10 347	4 500
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)			25 040 478	3 153 870	21 886 607	24 098 232
COMPTES DE REGULARISATION N	Frais d'émission d'emprunts (V)					
	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	72 248 745	36 374 601	35 874 143	39 180 621	
(1) Dont à moins d'un an :						
(2) Dont à moins d'un an :						

DROMOISE DE CEREALES

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		DROMOISE DE CEREALES	
		2023	2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social	2 800 184	2 784 617
	Droits d'entrée		
	Ecart de réévaluation	176 418	176 418
	Réserve légale	2 992 817	2 992 817
	Réserve indisponible provenant des subventions	1 685 387	1 685 387
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	272 516	272 516
	Réserve indisponible provenant des dévolutions		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	1 348 700	1 324 158
	Autres réserves	15 493 029	14 597 135
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	64 029	64 029
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	435 127	1 659 105
	Subvention d'investissement à étaler		32 397
	Provisions réglementées	213 571	210 402
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	25 481 778	25 798 981
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	1 857 374	1 980 591
	Provisions pour charges	2 102 828	1 437 260
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	3 960 202	3 417 851
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 628 732	3 894 286
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 500	1 500
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	82 813	
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	43 936	3 417 388
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 577 121	1 503 459
	Dettes fiscales et sociales	1 044 849	1 119 491
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	28 050	
	TOTAL DES DETTES (III)	6 432 163	9 960 820
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	25 162	24 696
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	35 874 143	39 151 334
	Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	35 874 143	39 151 334
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		191 230
(3)	Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union : DROMOISE DE CEREALES			
		2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	96 869 067	85 407 270
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	354 481	368 375
	Produits des activités annexes	147 017	165 442
	Montant net du chiffre d'affaires	97 370 565	85 941 087
	Dont à l'exportation	28 506 064	26 021 772
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	123 218	188 064
	Transferts de charges	688 448	790 197
	Autres produits	17 701	719
	Total des produits d'exploitation (I)	98 199 932	86 920 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	85 121 520	80 766 893
	Variation de stock de marchandises	(1 127 217)	(5 039 153)
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières		
	Autres achats et charges externes (1)	5 797 714	6 521 349
	Impôts, taxes et versements assimilés	126 881	161 008
	Salaires	1 822 156	1 670 082
	Charges sociales	649 391	506 185
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 533 415
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 153 870
		Dotations aux provisions	665 568
	Autres charges	25 401	27 339
	Total des charges d'exploitation (II)	97 768 701	86 697 568
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		431 231	210 490
Opérations en	Excédent transféré (III)	95 149	66 134
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles	16 224	13 835
	Produits financiers de participation (2)	3	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	338 491	23 202
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		154
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	544 192	114 159
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		78 558
	Total des produits financiers (V)	898 910	229 908
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	445 390	48 811
	Intérêts et charges assimilées (3)	557 339	(23 632)
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	1 002 729	25 179
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		(103 819)	204 729
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		422 561	481 353

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :			
		2023	2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 688	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 397	1 350 250
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	36 085	1 350 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 350	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		194 341
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 169	4 474
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 518	198 815
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		12 566	1 151 435
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		99 230 076	88 551 816
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		98 794 949	86 919 088
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		435 127	1 632 788
Renvois	(1)		
	(2)	Dont produits concernant des entités liées	16 224
	(3)		

DROMOISE DE CEREALES

17 rue des Charmilles-BP26-ZA LA PIMPIE

26120 MONTELIER

RCS 342283009

N°AGREMENT 11300

ANNEXE AUX COMPTES

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 dont :

- Le total de bilan est de :	35 874 143 €
- Le total des produits est de :	99 230 076 €
- Le résultat est de :	435 127 €

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 27/10/2022

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

M Christophe Pelletier directeur de la Drômoise de céréales depuis 28 ans est parti à la retraite. M Jean-Charles DENIS l'a remplacé dans ses fonctions.

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant de la réglementation, et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01.

Le principe de prudence a été retenu conformément aux hypothèses :

- ✓ De continuité d'exploitation,
- ✓ D'indépendance des exercices,
- ✓ De permanence des méthodes de calcul, de présentation et d'évaluation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est le coût historique.

III. CHANGEMENT DE METHODE OU DE RÉGLEMENTATION

Le bilan et le compte de résultat ont été établis et présentés selon la forme et les principes identiques à ceux de l'exercice précédent,

IV. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

V. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

A. LES IMMOBILISATIONS

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs d'évaluation et amortissements

Méthode d'évaluation des immobilisations : la valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien.

	Valeur brute début 01/07/2022	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 30/06/2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	287 595			287 595
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				287 595
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 474 919	169 900		3 644 819
Constructions :				
Constructions sur sol propre	12 412 775			12 412 775
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. Générales, agencements des constructions	1 053 896			1 053 896
Inst. Techniques, mat. et outillages industriels	18 426 025	633 699		19 059 724
Inst. Générales, agencements, aménag. divers	1 575 272			1 575 272
Autres immobilisations corporelles :				
Matériel de transport	1 439 205	68 244		1 507 449
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196 840			196 840
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	471 327	134 351		605 678
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	39 050 258	1 006 194		40 056 452
Immobilisation financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 413 554	339 807	668 800	6 084 561
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 117 100	1 306 222	1 643 662	779 660
<i>Total immobilisations financières</i>		1 646 029	2 312 462	6 864 220
TOTAL GENERAL	46 868 507	2 652 222	2 312 462	47 208 267

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien par la coopérative. Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

LOGICIELS	Linéaire de 1 à 3 ans
AGENC. AMENAGT TERRAINS	Linéaire de 5 à 10 ans
CONSTRUCTIONS	Linéaire de 10 à 20 ans
INST.AGENCEMENT CONSTRUCTION	Linéaire de 10 à 20 ans
MACHINERIE MATERIEL	Linéaire de 5 à 10 ans
OUTILLAGE D'ATELIER	Linéaire de 5 à 10 ans
AGENCEMENT MATE	Linéaire de 5 à 10 ans
INSTAL. AGEN. AMENA. DIVERS	Linéaire de 5 à 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORTS	Linéaire de 1 à 5 ans
MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 10 ans
MATERIEL INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 5 ans
MOBILIER	Linéaire de 1 à 5 ans

AMMORTISSEMENTS

Rubriques	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Frais d'établissement, de recherche et de dév. Autres postes d'immobilisations incorporelles	274 751	4 320		279 071
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	274 751	4 320		279 071
Terrains	674 531	60 289		734 820
Constructions sur sol propre	10 754 649	296 293		11 050 942
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements des constructions	971 054	20 990		992 044
Inst. techniques, matériel et outillages industriels	13 381 876	990 860		14 372 736
Inst. générales, agencements, aménagements	1 423 004	32 781		1 455 784
Matériel de transport	1 135 991	127 882		1 263 873
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196			196 840
Emballages récupérables et divers	8401 619 844			
TOTAL IMMO. CORPORELLES	28 537 944	1 529 096		30 067 040
TOTAL GENERAL	28 812 695	1 533 415		30 346 110

- Immobilisations financières

Méthode d'évaluation des immobilisations financières : la valeur brute des immobilisations financières correspond à la valeur d'achat des titres et participations.

Les dépréciations sont calculées en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres de l'entreprise dans laquelle des titres ou des participations sont détenus.

	Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture
Titres de participation	3 565 492			3 565 492
Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles	717 834		19 800	698 034
Créances rattachées à des participations	2 130 228	290 807	600 000	1 821 035
Prêts aux adhérents				
Dépôts et cautionnements				
Total	6 413 554	290 807	619 800	6 084 561

LISTE DES PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES COOPERATIFS

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>FORME JURIDIQUE</i>	<i>MONTANT DE LA PARTICIPATION</i>
<i>BOURGOGNE CEREALES</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>5 300</i>
<i>OXYANE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>480</i>
<i>INVIVO</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>122 319</i>
<i>TOP SEMENCES</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>445 390</i>
<i>VALSOLEIL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>565</i>
<i>DISTILLERIE VALLON PONT D'ARC</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 386</i>
<i>COMPTOIR TAINOIS</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>CASRA</i>	<i>CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL</i>	<i>64 116</i>
<i>ISERE STOCKAGE</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>1 601</i>
<i>SCA BOLLENE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 525</i>
<i>AGRIAL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>SERVICES COOP</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>555</i>
<i>COOP CREST</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>82</i>
<i>coop appro die</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>552</i>
<i>INVIVO (collecte)</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>5 133</i>
<i>VDD CAPAG</i>	<i>SICA</i>	<i>34 000</i>
<i>UNION FINANCES GRAINS</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>15 000</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Titres de participation</i>	<i>1 073 650</i>		<i>52 221</i>	<i>1 021 430</i>
<i>Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles</i>	<i>1 401</i>	<i>445 390</i>		<i>446 791</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>1 898 371</i>		<i>491 971</i>	<i>1 406 400</i>
<i>Prêts aux adhérents</i>				
<i>Dépôts et cautionnements</i>				
<i>Total</i>	<i>2 973 422</i>	<i>445 390</i>	<i>544 192</i>	<i>2 874 621</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Une provision pour dépréciation est pratiquée dès que la valeur des céréales à la clôture estimé sur la base des prix du marché est inférieure à la valeur d'inventaire

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Stocks</i>		<i>3 153 870</i>		<i>3 153 870</i>

B. LES STOCKS

Il s'agit de stocks de céréales. Ils sont évalués selon la méthode du prix d'achat plus complément de prix payés à la date de clôture pour les matières premières, et du prix moyen des matières premières composant la formule pour les produits finis.

C. LES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 821 035	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	779 660	779 660	
<i>Total actif immobilisé</i>	2 600 695	2 600 695	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 763 979	6 763 979	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	50 700	50 700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	140 052	140 052	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	5 847 756	5 847 756	
Associés coopérateurs			
Débiteurs divers	339 493	339 493	
<i>Total actif circulant</i>	13 141 980	13 141 980	
Charges constatées d'avance	10 347	10 347	
TOTAL DES CREANCES	15 753 022	15 753 022	

Les créances douteuses ont été dépréciées individuellement par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les taux de dépréciation retenus sont les suivants :

- Client douteux dénommés : 100 % (en général) : redressements et liquidations judiciaires, huissiers, Banque de France ou organismes de recouvrements
- Créances échues au 30 Juin (dépréciées individuellement compte tenu du risque spécifique client)

2. Produits à recevoir (TTC) inclus dans les postes de bilan

	Montant TTC
- Clients factures à établir	
- État et collectivités	4 739
TOTAL	

D. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Se répartissent en :

- Charges d'exploitation : 10 347 €
- Charges financières : 0 €
- Charges exceptionnelles : 0 €

VI. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres

	01/07/2022	Aug. capital	Dim. capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	30/06/2023
Capital social ou individuel	2 784 617						2 800 184
Primes émiss., fusion, app.							
Ecart de réévaluation	176 418						176 418
Réserve légale	2 992 817						2 992 817
Réserves stat. ou contr.							
Réserves réglementées	3 282 061			24 542			3 306 603
Autres réserves	14 597 135			920 436			15 493 029
Report à nouveau	64 029						64 029
Résultat de l'exercice	1 659 105			(1 659 105)		435 127	435 127
Subventions d'investiss.	32 397				(32 397)		
Provisions réglementées	210 402						213 571
Dividendes versés							
Total capitaux propres	25 798 981			(714 128)	(32 397)	435 127	25 481 778

Précision sur les critères de souscription du capital social

Le capital social souscrit ou acquis dans le cadre de l'engagement d'activité est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec la coopérative selon les modalités et conditions suivantes :

- **Activité « collecte-vente » :**
2 parts pour 5 quintaux livrés en prenant la moyenne des livraisons des trois derniers exercices.
- **Activité « approvisionnement » :**
1 % du chiffre d'affaires approvisionnement (hors TVA) en prenant la moyenne des achats effectués au cours des trois derniers exercices.
- **Activité « services » :**
3 % du chiffre d'affaires services (hors TVA) en prenant la moyenne des services facturés au cours des trois derniers exercices.

Il est permis, sous réserve de l'accord du conseil d'administration, de souscrire ou d'acquérir des parts au-delà de la proportion statutaire.

1. Capital social

Variation du capital social

	Nombre	Montant
Parts début d'exercice	2 784 617	2 784 617
Souscriptions parts sociales	2 227	2 227
Réajustements capital social	61 948	61 948
Affectation résultat en parts sociales d'épargne (PSE)		
Remboursements parts sociales	48 608	48 608
Annulations de parts sociales		
Parts sociales fin d'exercice	2 800 184	2 800 184

Décomposition du capital social

	Montant total	Montant versé	Montant non versé
Parts sociales d'activité - PSA	2 800 184	2 800 184	
Parts sociales à avantages particuliers - PSAP			
Parts sociales des associés non coopérateurs			

2. Provisions risques et charges

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	3 417 851	665 569	123 218	3 960 202
Provisions pour dépréciation	2 973 423	3 599 260	544 192	6 028 491
TOTAL GENERAL	6 601 676	4 267 998	667 410	10 202 264

Détail provisions pour risques et charges

	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Amortissements dérogatoires	210 402	3 169		213 571
Provisions pour pensions et obligation (1)	257 098	182 136		439 234
Provisions pour gros entretien	1 180 162	483 433	106 750	1 663 594
Autres provisions pour risques e (2)	1 980 591		123 218	1 857 374
TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	3 417 851	665 569	123 218	3 960 202

(1) **NB :** La provision pour départ à la retraite concerne l'ensemble des salariés ayant 35 ans révolus au 30 Juin, avec l'affectation de 50 % de cotisations sociales à l'indemnité. Le calcul prend en compte l'ancienneté acquise à la date de clôture de l'exercice.

- (2) Les autres provisions pour risques concernent en principal, la provision pour aléas climatiques et la provision « propre assureur »

Détail Provisions pour dépréciation

	01/07/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immob. de titres mis en équivalence				446 791
Sur immob. de titres de participation	1 073 651		52 221	1 021 430
Sur autres immobilisations financières	1 898 371		491 971	1 406 400
Sur stocks et en-cours		3 153 870		3 153 870
		3 153 870		
Sur comptes clients				
Autres provisions dépréciations				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 973 423	3 599 260	544 192	6 028 491

B. LES DETTES

1. Etats des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets. de crédit à un an maxi	1 043 608	1 043 608		
Emprunts et dettes ets .de crédit à + de un an	2 585 124	1 160 622	1 424 502	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 589 155	1 506 426		
Personnel et comptes rattachés	370 640	370 640		
Sécurité sociale et autres orga. sociaux	233 636	233 636		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	236 901	236 901		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	203 671	203 671		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Associés coopérateurs	3 385 486			
Groupe et associés	31 902	31 902		
Autres dettes	28 050	28 050		
Produits constatés d'avance	25 162	25 162		
TOTAUX	6 349 350	4 924 848	1 424 502	

2. Emprunts et dettes financières

Emprunts réalisés au cours de l'exercice : 459 743 €

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 1 577 653 €

3. Charges à payer (TTC) incluses dans les postes du bilan

Charges à payer	30/06/2023	2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 505	224 663
Dettes fiscales et sociales	694 480	611 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Associés coopérateur – Factures non parvenues		
TOTAL	849 985	836 061

VII. **NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

A. EVOLUTION ET REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires passe de 85 941 087 € en 01/07/2022 à 97 370 565 € en 30/06/2023

RÉPARTITION PAR MARCHE GÉOGRAPHIQUE	MONTANT
FRANCE	68 864 501
EXPORT	28 506 064
TOTAL	97 370 565

Ventilation par objet	Montant
Collecte vente	96 869 067
Approvisionnement	
Services	501 498

B. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

- Reprises de provisions pour risques et charges : 123 218 €
- Transferts de charges : 688 448 €

C. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail produits exceptionnels

Nature des produits	30/06/2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 688	1 350 250
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 688	
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat	32 397	
Autres		
TOTAL	36 085	1 350 250

Détail charges exceptionnelles

Nature des charges	30/06/2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 350	194 341
Pénalités et amendes fiscales et pénales	20 350	
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 169	4 474
TOTAL	23 518	198 815

D. ACTIVITE TIERS NON ASSOCIES

Les coopératives sont exonérées d'IS dans les relations avec les Associés Coopérateurs
La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes
Le résultat des opérations avec les tiers non associés est de (310 986)

VIII. AUTRES INFORMATIONS

A. INDEMNITES ADMINISTRATEURS

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisées pour un montant de 26 405 €. Le montant global maximum autorisé par l'assemblée générale est de 30.000 €

B. EFFECTIFS EN ETP

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2023	2022
Cadres	7	3
Agents de maîtrise	15	7
Employés et techniciens	15	4
<u>Autres :</u>		25
TOTAL	37	39

C. ENGAGEMENT HORS BILAN

<u>Engagements donnés</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties données	2 196 261
Effets escomptés non échus	
Engagements en matière de pensions & retraites	439 233
Engagements donnés sur les participations à des organismes agricoles	
Aux filiales	
Autres engagements donnés	
- intérêts non courus et non échus sur prêts à moyen terme	
TOTAL	2 635 494

<u>Engagements reçus</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties reçues d'organismes coopératifs agricoles	
Avals et cautions, garanties reçues d'autres entités	
Autres engagements reçus	56 000 000
TOTAL	56 000 000

D. HONORAIRES CAC

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	20 191
Autres honoraires	
TOTAL	20 191

E. SOCIETE MERE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La coopérative est société mère du périmètre de consolidation du Groupe.

F. OPERATIONS DE COUVERTURE REALISEES SUR UN MARCHE ORGANISE (MARCHE A TERME)

La coopérative intervient sur le marché à terme des céréales. Elle applique le principe de rattachement des opérations à la campagne concernée selon les préconisations de la coopération agricole.

G. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1-FILIALES										
SCI LES DEUX TOURS	200 000		99	198 000	198 000			131 117	89 236	89 236
DROME FINANCE	4 438 096	(1 518 831)	76	2 779 148	1 926 715	1 506 400	950 000	600 000	20 381	
2-PARTICIPATIONS										
SCI RHONE ALPES	68 602		50	190 000	190 000	220 488		145 451	13 612	6 806
UCAB	456 500	154 508	16	269 100	107 413		480 000	54 439 041	63 654	
TOP SEMENCE	4 556 374	5 903 741	10	445 390				59 244 046	41 756	
VDD CAPAG	100 000	893 735	34	34 000	34 000 ³			14 793 347	54 070	

H. INFORMATIONS ENTREPRISES LIEES

Il n'existe pas d'opération avec les parties liées qui soient significatives et conclues à des conditions anormales de marché